



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 25 mars 2026 — N° 47**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## AFFAIRES COURANTES

### Déclarations de députés

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner la volonté de la région du Haut-Richelieu de prendre part au développement du secteur de la défense.

---

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner le succès de la campagne de financement de Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île.

---

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Martial Gaudreau.

---

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de souligner le 65<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Compagnons de Montréal.

---

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme ABC Lotbinière.

25 mars 2026

---

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Société d'habitation des communautés noires.

---

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Suzanne Guillemette.

---

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin d'appuyer les organismes du mouvement Le communautaire à boutte.

---

M. Sainte-Croix (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de Valmont plein air.

---

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Association féministe d'éducation et d'action sociale de Sainte-Brigide-d'Iberville.

---

Mme Champagne Jourdain (Duplessis) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale des cadres des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs.

---

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de souligner la Journée québécoise de la francophonie canadienne.

---

25 mars 2026

---

À 9 h 55, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 05.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

Mme la présidente, dépose :

Une lettre, en date du 24 mars 2026, que lui a adressée Mme Maité Blanchette Vézina, députée de Rimouski, l'informant de sa décision de siéger sous la bannière du Parti conservateur du Québec.

(Dépôt n° 680-20260325)

### **Présentation de projets de loi**

Mme Guilbault, ministre des Affaires municipales, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 22 Loi bonifiant les pouvoirs d'intervention des municipalités et modifiant d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 22.

25 mars 2026

---

### Dépôts de documents

M. Lafrenière, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le plan stratégique 2025-2028 de la Régie des alcools, des courses et des jeux.  
(Dépôt n° 681-20260325)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Laframboise (Blainville), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 5, 9, 10 et 11 décembre 2025, les 3, 4, 18, 19, 24, 25 et 26 février ainsi que les 17, 19 et 24 mars 2026, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires. Le rapport contient des amendements au projet de loi.  
(Dépôt n° 682-20260325)

### Dépôts de pétitions

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 19 008 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à améliorer et à stabiliser le financement des organismes communautaires et des organismes à but non lucratif au Québec (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 683-20260325)

L'extrait d'une pétition, signée par 41 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à améliorer et à stabiliser le financement des organismes communautaires autonomes.

(Dépôt n° 684-20260325)

25 mars 2026

---

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 438 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'encadrement du trappage et du piégeage;  
(Dépôt n° 685-20260325)

L'extrait d'une pétition, signée par 943 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant la vaccination gratuite contre le zona pour les personnes de 65 ans et plus.  
(Dépôt n° 686-20260325)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 527 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à améliorer et à stabiliser le financement des organismes communautaires et des organismes à but non lucratif au Québec.  
(Dépôt n° 687-20260325)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme LeBel, ministre de l'Éducation, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la deuxième édition de la Semaine annuelle de prévention de la violence et de l'intimidation, qui se déroule du 23 au 27 mars 2026 à travers le Québec, sous le thème « As-tu le droit? »;

25 mars 2026

---

QU'elle rappelle qu'à l'école comme ailleurs, le respect des règles et des limites est essentiel, que les gestes posés entraînent des conséquences et que les droits s'accompagnent aussi de responsabilités;

QU'elle reconnaisse que la transmission des valeurs de respect, de civisme et de sens des responsabilités commence d'abord à la maison et se poursuit à l'école;

QU'elle souligne que les milieux scolaires disposent de repères et de moyens pour prévenir la violence et l'intimidation, et qu'il importe de poursuivre les efforts afin d'en assurer l'appropriation et la mise en œuvre cohérente en fonction des milieux;

QU'elle salue l'engagement du personnel scolaire, des parents et des partenaires qui contribuent, au quotidien, à offrir aux élèves un environnement sain et sécuritaire;

QU'elle réitère que la prévention de la violence et de l'intimidation repose sur une mobilisation collective et qu'elle invite l'ensemble de la société québécoise à y prendre part, afin d'assurer le bien-être et la réussite éducative de tous les élèves.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Kelley (Jacques-Cartier), conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

25 mars 2026

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Déry, ministre de l'Emploi, Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), M. Boissonneault (Arthabaska), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 20 ans du Régime québécois d'assurance parentale, instauré en 2006, et rappelle qu'il constitue une avancée majeure du modèle québécois en matière de politiques familiales;

QU'elle mette en lumière le rôle déterminant de ce régime dans la participation des femmes au marché du travail, en favorisant leur retour en emploi et en contribuant à réduire les inégalités économiques entre les femmes et les hommes;

QU'elle souligne également le rôle structurant de ce programme dans l'évolution des normes sociales, notamment en favorisant une plus grande implication des pères et un partage plus équitable des responsabilités familiales;

QU'enfin elle réaffirme que le Régime québécois d'assurance parentale, ainsi que les innovations sociales qu'il rend possibles, doivent demeurer un pilier essentiel de l'égalité entre tous les parents au Québec.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 131 en annexe)

Pour : **101** Contre : **0** Abstention : **1**

---

25 mars 2026

---

M. Boissonneault (Arthabaska), conjointement avec Mme Blanchette Vézina (Rimouski) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant une enquête de l'Unité permanente anticorruption; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif en communauté;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions principalement afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux.

25 mars 2026

---

Mme D'Amours, deuxième vice-présidente donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant une demande visant à rétablir pleinement le Programme d'adaptation de domicile;
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant le respect des recommandations issues d'évaluations professionnelles formulées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires prioritaires

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 24 mars 2026, sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière) et Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ de provisionner dans le budget 2026-2027 une somme de 250 millions de dollars pour les 5 prochaines années à être dépensée par la prochaine personne cheffe de la Coalition Avenir Québec qui sera désignée Premier ministre du Québec.

25 mars 2026

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) et Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget 2026-2027 qui ne répond aucunement aux attentes des Québécoises et des Québécois et qui ne contient pas de réponses suffisantes aux enjeux auxquels ils sont confrontés quotidiennement en matière de coût de la vie et d'accès aux services publics.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition et M. Fortin, chef de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Boissonneault (Arthabaska), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son incapacité à offrir un soutien financier adéquat à nos agriculteurs.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Fortin, chef de l'opposition officielle et M. Boissonneault (Arthabaska), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

25 mars 2026

---

Au cours de son intervention, M. Derraji (Nelligan) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir laissé des établissements majeurs comme l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont se détériorer, faute d'engagement financier clair, après huit années de gestion marquées par les retards et l'inaction.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, M. Boissonneault (Arthabaska) et M. Derraji (Nelligan), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 13 heures, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 01.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des motions sans préavis.

### **Motions sans préavis**

Conformément à l'article 186 du Règlement, Mme Dionne, ministre du Tourisme, propose :

QUE soit révoqué l'ordre adopté par l'Assemblée le 13 novembre 2025, qui mandatait la Commission des finances publiques afin qu'elle procède à des consultations et à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Le Country Club de Montréal.

25 mars 2026

---

La motion est adoptée.

---

Mme Dionne, ministre du Tourisme, propose :

QUE le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Le Country Club de Montréal, de la députée de Laporte, soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 40 des Règles de fonctionnement, Mme Dionne, ministre du Tourisme, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Le Country Club de Montréal.

## Affaires prioritaires

### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, M. Boissonneault (Arthabaska) et M. Derraji (Nelligan), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au début de son intervention, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la CAQ de son abandon de l'idéal d'un Québec fou de ses enfants en refusant de prioriser la complétion de notre réseau des centres de la petite enfance dans ses huit dernières années au pouvoir.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, M. Boissonneault (Arthabaska), M. Derraji (Nelligan) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Kelley (Jacques-Cartier), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour le dépôt d'un budget 2026-2027 qui ne répond pas aux besoins des jeunes et qui manque de vision pour les générations futures.

25 mars 2026

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, M. Boissonneault (Arthabaska), M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et M. Kelley (Jacques-Cartier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ et la ministre de la Santé et des Services sociaux de retarder la construction du nouvel Hôpital Maisonneuve-Rosemont pour une 14<sup>e</sup> année consécutive, et d'avoir imposé des reculs dans l'accès aux soins et services de santé dans nos établissements publics par ses coupures austéritaires drastiques, le gel d'embauche du personnel administratif et la privatisation des services publics.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, M. Boissonneault (Arthabaska), M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Kelley (Jacques-Cartier) et M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au cours de son intervention, Mme Dufour (Mille-Îles), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour un budget qui se limite à l'annonce de 1 000 logements abordables sur trois ans, sans commune mesure avec les besoins réels, et pour son incapacité à assurer un financement adéquat du Programme d'adaptation à domicile.

25 mars 2026

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, M. Boissonneault (Arthabaska), M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) et Mme Dufour (Mille-Îles), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au début de son intervention, M. Morin (Acadie) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son incapacité à accroître le nombre de procureurs et de personnels administratifs pour assurer des poursuites efficaces et ses retards dans la transformation numérique du système de justice.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, M. Boissonneault (Arthabaska), M. Derraji (Nelligan), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), Mme Dufour (Mille-Îles) et M. Morin (Acadie), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au début de son intervention, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget 2026-2027 qui ne répond pas aux véritables besoins du terrain afin de faire face à la montée de violence et de criminalité au Québec.

**25 mars 2026**

---

Le débat est ajourné au nom de Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis).

---

À 18 h 30, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 26 mars 2026, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

25 mars 2026

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Déry, ministre de l'Emploi, Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), M. Boissonneault (Arthabaska), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont) :

(Vote n° 131)

POUR - 101

Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Morin (PLQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dubé (IND)	Labrie (QS)	Poulet (IND)
Bélanger (CAQ)	Dufour (IND)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
(Prévost)	(Abitibi-Est)	Lacombe (CAQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (PLQ)	Laflamme (PQ)	Proulx (CAQ)
(Orford)	(Mille-Îles)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	Emond (CAQ)	Lakhoyan Olivier (IND)	Roberge (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Caron (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
(Portneuf)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Caron (PLQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
(La Pinière)	Grandmont (QS)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Champagne Jourdain (CAQ)	Gronin (CAQ)	Maccarone (PLQ)	(Hull)
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Malette (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Charette (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (IND)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Haytayan (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Montigny (CAQ)	

ABSTENTIONS - 1

Chassin (IND)